Réf. Farde e-Assemblées : 2596902

N° OJ : **196**

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Signature de la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité pour la participation aux activités du ESPON.

Le Conseil communal,

Vu l'accord de majorité de la Ville de Bruxelles qui vise à devenir “une ville intelligente au service de tous”, une Ville qui utilise les nouvelles technologies pour améliorer son efficacité, sa qualité de vie et de service et son développement durable; et l'importance de l'inclusion numérique dans la stratégie Smart City de la Ville de Bruxelles;

Vu la Charte des droits numériques de la Ville de Bruxelles (validée par le Conseil le 16 octobre 2023) synthétisant les engagements ainsi qu'un plan d'action de projets à mener dans le domaine des droits humains numériques d'ici à 2030 au sein de la Ville, dont le premier chapitre est focalisé sur l’inclusion numérique ;

Considérant l'autorisation du Conseil communal du 11 mars 2024 que la Ville de Bruxelles participe à la candidature de la proposition "Digital Helpers : Awareness and
Knowledge (DHAK)" à soumettre à ESPON Targeted Analyses sur proposition de Bordeaux Métropole.

Considérant que dans le cadre d'ESPON Targeted Analysis, ESPON EGTC, en tant que pouvoir adjudicateur, organisera la procédure d'appel d'offres (par le biais d'une procédure d'appel d'offres ouverte européenne) afin de sélectionner un prestataire de services pour réaliser l'analyse ciblée. Dans ce contexte, ESPON EGTC doit garantir l'égalité de traitement des participants, ce qui signifie que tous les documents resteront confidentiels jusqu'à leur publication.

Considérant que dans ce contexte, ESPON EGTC demande, idéalement avant le 30 mai 2024, la signature de la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité pour la participation aux activités du ESPON EGTC par les représentants des parties prenantes principales et par tout autre partenaire et/ou toute personne* qui :
- sera impliquée dans la mise en œuvre de cette analyse ciblée ;
- participera à la préparation de la procédure d'appel d'offres (commentaire des termes de référence, évaluation des offres reçues) ;
- suit la mise en œuvre du contrat de service (en tant que membres du comité de pilotage).

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Adopter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité pour la participation aux activités du ESPON EGTC en anglais.

Annexes :

Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité pour la participation aux activités du ESPON EGTC_ENG

Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité pour la participation aux activités du ESPON EGTC_FRA